

Pour l'intégration sociale et la vie de quartier :
la Caravane interculturelle, nouvelle manifestation

Préavis No 2009/4

Lausanne, le 21 janvier 2009

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'accord du Conseil communal pour créer une manifestation populaire destinée à remplacer la Fête de Lausanne.

Cette manifestation aura un caractère interculturel, afin de mettre en valeur la diversité des cultures présentes à Lausanne et de leur intégration. Elle aura une fréquence biennale et sera décentralisée, avec un noyau d'actions se déplaçant dans les différents quartiers de la Ville, d'où son nom : la Caravane interculturelle. Les créations financées par le Fonds culturel des communautés étrangères y trouveront leur public. La Municipalité souhaite que la première édition ait lieu en 2010.

2. Préambule

La disparition de la Fête de Lausanne a fait l'objet, le 2 octobre 2007, d'une interpellation de M. Fabrice Ghelfi à laquelle la Municipalité a répondu le 31 janvier 2008.

Les raisons pour lesquelles la subvention à cette manifestation n'a pas été reconduite y ont été détaillées et il ne semble pas nécessaire d'y revenir ici. La Municipalité annonçait dans sa réponse à l'interpellation Ghelfi son intention de proposer au Conseil communal l'organisation d'une nouvelle manifestation populaire destinée à favoriser une intégration sociale comprise au sens large, concernant l'ensemble de la population lausannoise et pas seulement les communautés immigrées ou étrangères. Il s'agit de concrétiser, par une activité festive, l'appartenance de tous à une société qui se reconnaît dans chacun de ses membres, sans exclusive et dans le respect de l'apport des différences culturelles.

Lausanne est une ville cosmopolite. En 2008, 50'000 personnes provenant de 158 pays différents, soit près du 38% de ses habitants, ont un passeport étranger. Chaque année environ 10'000 personnes viennent s'y établir, temporairement pour des études ou avec un projet plus définitif. La manifestation prévue vise à mettre en valeur leurs apports à la vie de la cité comme ceux des habitants de plus longue date, dans un processus réciproque de connaissance et de reconnaissance de l'autre.

Le présent préavis va ainsi dans le sens des intentions de la nouvelle Loi sur les étrangers et de la Loi sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme. Il est également dans la ligne des perspectives tracées dans le préavis 2003/29 *Politique communale d'intégration et de naturalisation des étrangers. Réponse aux motions Pierre Zwahlen et Oscar Tosato*¹. Celle-ci est en effet comprise comme un « processus volontaire visant à assurer la cohabitation harmonieuse de communautés

¹ BCC, 2003, pp. 693-729

culturelles dissemblables, à promouvoir les échanges, à prévenir les replis communautaristes et à stimuler la participation des immigrés à la vie sociale, politique et économique ».

3. Aller vers les quartiers

Les occasions festives sont des moyens puissants pour favoriser des relations sociales dépassant les identités immédiatement perceptibles. Une manifestation interculturelle permettra ainsi un enrichissement mutuel des habitants de Lausanne. Celui-ci ne saurait se produire sans une implication forte tant du tissu associatif lausannois « traditionnel » (associations de quartier, sociétés de développement) que des associations d'immigrés et d'étrangers. Par ailleurs, il est constant que l'on ne fait pas la fête par décret. Il importait dès lors d'établir la disponibilité des partenaires potentiels de la nouvelle manifestation.

3.1 Consultation et étude de faisabilité

Une procédure de consultation visant à établir la faisabilité d'une nouvelle fête de Lausanne s'est déroulée fin 2006-début 2007. Elle a été menée par une équipe réunie autour du responsable de l'Unité manifestations de la Ville, avec l'appui du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés. Elle a impliqué des institutions actives dans le domaine de l'intégration, dont 26 associations lausannoises et des centres socio-culturels ainsi que des délégués à l'intégration de villes suisses qui organisent une fête impliquant leur population immigrée².

Le résultat de cette procédure est clair, qui met évidence le souhait d'une manifestation qui ne soit pas seulement l'affaire des associations d'immigrés, mais bien celle de tous les Lausannois.

Lors d'une séance avec le Municipal responsable du dossier, un nombre important d'associations se sont montrées disposées à participer activement au contenu d'une nouvelle manifestation. La FASL, qui, par les centres socio-culturels et les maisons de quartier, est directement impliquée dans les questions d'intégration sociale, a également fait part de son intérêt.

Il a été en particulier relevé le souhait d'un thème commun, permettant à chacun de concevoir son apport à la problématique générale et de sortir ainsi de l'effet mosaïque d'une manifestation demandant simplement à ses hôtes de « faire quelque chose ».

Le besoin de soutien pour mettre en valeur l'apport des communautés immigrées a également été souligné en termes d'infrastructures, d'organisation et de financement.

Les associations de quartier, les associations de commerçants, les sociétés de développement et les centres socio-culturels de la FASL ont été consultés lors d'une séance ouverte. Le projet soumis au Conseil communal rencontre leur assentiment.

Au total, la procédure de consultation a mis en évidence l'enthousiasme des participants potentiels à une manifestation centrée sur toutes les cultures présentes dans l'espace urbain lausannois. L'examen des expériences effectuées ailleurs en Suisse a fourni par ailleurs un bilan pratique permettant d'orienter le projet lausannois en bénéficiant de l'expérience des autres (succès, réussites, mais aussi difficultés).

3.2 Contenu et objectifs

Sur cette base, le but de la manifestation s'est imposé par lui-même. Elle concrétisera sur le terrain l'engagement des autorités politiques, des associations et des individus en faveur de l'intégration

² Emirjeta Tashi & Nicola di Pinto : *Rapport de faisabilité de la nouvelle fête de Lausanne*, février 2007, 45 pages. La liste des institutions, associations et personnes consultées se trouve en annexe.

comprise comme une démarche d'interconnaissance et d'échanges culturels réciproques. Elle luttera contre les discriminations et toutes les formes d'exclusion. Elle tirera son énergie des habitants eux-mêmes, qui s'adresseront aux autres habitants.

Ses objectifs seront les suivants :

- Améliorer les relations entre associations, communautés et habitants des quartiers lausannois ;
- Impliquer les habitants dans la valorisation et l'amélioration de la vie dans leur quartier, par la création, la restauration et l'usage étendu d'espaces de solidarité et de convivialité ;
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion et de racisme ;
- Favoriser l'intégration sociale par une interaction dynamique et constructive entre Suisses et personnes d'origine étrangère ;
- Stimuler diverses formes d'expression artistique et culturelle par une participation active ;
- Diffuser le travail artistique et culturel des habitants et des associations ;
- Promouvoir et stimuler les échanges interculturels.

3.3 La Caravane interculturelle, sa cadence et ses rythmes

Les objectifs qui lui ont été fixés éliminent d'office l'organisation d'une manifestation centralisée, sur le modèle habituel. Afin de mobiliser les Lausannois autour d'un projet auquel ils puissent s'identifier de manière plus intime, la Municipalité prend le parti d'aller vers les gens, les événements se déplaceront donc dans les quartiers, dans une véritable caravane interculturelle³.

Il importe cependant qu'une certaine unité soit présente et que l'existence de la manifestation ne dépende pas uniquement de l'engagement des habitants. D'une manière générale, la Caravane doit faire passer auprès de la population le message et le projet d'une société ouverte, favorisant l'intégration de toutes et de tous. Dans ce cadre, son contenu précis et les thématiques qu'elle abordera ne seront pas figés une fois pour toutes, mais seront redéfinis à chaque édition.

Afin de donner sa cohérence à l'évènement, un noyau commun d'actions et d'évènements sera préparé. Il pourra avoir des formes culturelles multiples (spectacles, films, publications, expositions, conférences, émissions radio ou télé). Il sera surtout mobile, avec des infrastructures légères qui lui permettront de se déplacer entre les différents quartiers de la Ville⁴.

C'est dans les quartiers que les étapes du déplacement de la Caravane seront mises sur pied. Des collectifs d'habitants et d'associations organiseront librement des animations spécifiques autour du thème central. Ils auront l'appui des organisateurs de la Caravane ainsi que celui des Maisons de quartier et des Centres socio-culturels qui souhaitent s'associer à la manifestation. La plupart d'entre eux sont en effet d'ores et déjà fortement impliqués dans les fêtes de quartier existantes et leur engagement ne pourra que renforcer la nouvelle manifestation. Ces animations ne pourront être purement commerciales et poursuivre un but lucratif. Les organisateurs s'efforceront d'impliquer les habitants dans la préparation, l'organisation de l'étape et le déroulement des festivités.

Diverses fêtes et manifestations existent d'ores et déjà dans plusieurs quartiers de Lausanne. Dans une période comprise entre la mi-mai et la mi-septembre, le choix de la date du passage de la Caravane sera laissé à l'appréciation des habitants. Ceci permettra tant de mettre en place des synergies avec les manifestations existantes que d'éviter des collisions de dates dommageables à tous les projets. Après

³ L'expérience très réussie de la manifestation genevoise « La Ville est à vous », qui repose sur la mise à disposition d'infrastructures par les autorités locales et l'implication des habitants des quartiers, ainsi que le succès à Lausanne de la Fête des Voisins, démontrent la faisabilité d'une telle formule.

⁴ Des collaborations avec des communes de l'agglomération qui souhaiteraient s'associer à la manifestation sont évidemment possibles.

les évènements, les habitants seront invités à participer à leur évaluation, afin de capitaliser l'expérience pour les éditions suivantes.

Les expériences faites ailleurs en Suisse montrent que les énergies peuvent être mobilisées de manière extraordinaire et l'étude de faisabilité a établi le potentiel existant à Lausanne. L'implication directe d'acteurs de terrain, qui ne disposent par définition que d'un temps limité, rend peu réaliste l'organisation d'une manifestation annuelle. La Municipalité souhaite une manifestation durable ; elle estime que la préparation d'une telle série d'évènements nécessite un temps suffisant de préparation. La Caravane interculturelle voyagera donc tous les deux ans. Cette cadence semble raisonnable, car elle donnera le temps de tirer paisiblement un bilan réaliste de ce qui a été accompli, de choisir le thème de la future édition sans être sous pression et de remobiliser progressivement les habitants.

Le principe même d'une manifestation décentralisée implique un étalement dans le temps. L'unité de matière étant donnée par la thématique choisie et illustrée par son noyau commun, la chronologie s'étendra sur plusieurs semaines, en fonction des propositions faites dans les quartiers. A ses débuts, la Caravane ne visitera sans doute pas tous les quartiers de la ville, mais rien n'interdit d'y songer dans le futur. Le calendrier exact sera déterminé pour chaque édition, mais, comme il a été dit plus haut, son voyage aura lieu à la belle saison, entre la mi-mai et la mi-septembre.

4. Organisation et financement

4.1 Deux étages

Le caractère particulier de la Caravane interculturelle implique une organisation à deux étages aussi ouverte que possible, mais visant à l'efficacité. En charge de l'organisation générale, une association est à créer. Dans les quartiers, des groupes de travail seront la cheville ouvrière des évènements décentralisés.

Ces derniers travaillent autour d'un responsable (par exemple un animateur de la maison de quartier, mais aussi toute personne souhaitant s'engager pour le projet). Ils réunissent les représentants des sociétés de développement, d'associations d'immigrés, d'institutions (établissements scolaires, maisons de quartier, centres socio-culturels), mais aussi des commerçants ou des entrepreneurs souhaitant s'impliquer dans la vie de leur quartier. Les habitants, même s'ils ne sont pas organisés en association, sont attendus et bienvenus.

De forme juridique usuelle ⁵, l'association regroupera des personnes et des représentants d'associations actives dans le domaine de l'intégration (Forum des étrangères et étrangers de Lausanne, associations d'immigrés, FASL, Union des sociétés locales) des représentants des partis politiques représentés au Conseil communal et des représentants de la Municipalité (conseiller municipal en charge du dossier de l'intégration) et de l'administration (responsable du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés). Les responsables des groupes de travail des quartiers en feront aussi partie. Ils seront les relais des informations en provenance et à l'attention des quartiers.

Sur le modèle qui a fait ses preuves pour la Fête de la Musique, le suivi administratif de la manifestation (coordination, finances, etc.) sera assuré par l'Unité manifestations de la Ville.

4.2 Financement

La Municipalité estime que la Caravane interculturelle, de par l'importance qu'elle est appelée à prendre dans l'activation et l'animation du lien social entre Lausannois, mérite un soutien public conséquent. En fonction des expériences faites dans d'autres villes et afin d'assurer la réussite du projet, la Municipalité souhaite lui attribuer une subvention de 150'000 francs par an. La manifestation

⁵ Selon les art. 60 et suivants du Code civil.

ayant lieu tous les deux ans, la subvention de l'année « creuse » sera de 50'000 francs : elle permettra d'assurer le suivi au sein de l'association. Celle de l'année de la Caravane se montera à 250'000 francs. Ces montants permettront d'assurer d'une part la qualité des prestations amenées à tous par la Caravane et d'autre part un appui aux projets des quartiers⁶.

Par ailleurs, le Fonds culturel pour les communautés étrangères, créé en 2001 par la Municipalité, est doté chaque année depuis 2001 d'une somme de 30'000 francs. Il a pour objectifs de « mettre en valeur les richesses culturelles des communautés étrangères de Lausanne et de contribuer à leur reconnaissance et de promouvoir la tolérance, de favoriser le dialogue et l'échange à travers la culture de l'autre ainsi que de combattre l'exclusion⁷ ».

Ce fonds a permis de financer des projets visant à favoriser la compréhension et les échanges interculturels, non seulement entre immigrés et Suisses, mais également entre les communautés immigrées elles-mêmes. L'expérience de la gestion de ce fonds et les échos recueillis auprès de ses bénéficiaires ont permis d'identifier un certain nombre de points à améliorer. Il est apparu difficile de mobiliser chaque année les associations et communautés étrangères autour de projets culturels susceptibles d'être soutenus. La qualité des projets primés n'en a pas pour autant été diminuée, mais il est évident que l'on se trouve en face d'une certaine fatigue due au rythme annuel des décisions du jury. D'autre part, un peu de frustration se fait jour face à l'écho limité rencontré par certains spectacles pour lesquels on s'était pourtant fortement mobilisés.

Dès lors il est cohérent de créer un lien entre la Caravane interculturelle et le Fonds. Les subsides de ce dernier seront donc attribués tous les deux ans et les projets primés trouveront leur public dans les quartiers. La Municipalité a accepté que le montant affecté au fonds ne soit point modifié. 60'000 francs pourront ainsi être entièrement consacrés aux projets culturels portés par les communautés d'étrangers, contribuant ainsi au contenu de la nouvelle manifestation.

Des financements extérieurs seront par ailleurs recherchés, auprès du Canton et de la Confédération comme auprès des donateurs et mécènes de la culture (Loterie romande, fondations, etc.). La recherche de soutiens privés reste évidemment possible. La manifestation n'aura pas de caractère commercial, cependant, la vente de boissons et de nourriture permettra également d'assurer une part de revenus. La gratuité des prestations de la Ville pourra, comme pour les autres événements festifs gratuits, être obtenue.

5. Planification

Le premier voyage de la Caravane interculturelle aura lieu en 2010, ce qui laissera le temps de construire une organisation solide et de mobiliser pleinement les énergies. La planification des événements, après adoption du présent préavis par la Municipalité sera la suivante :

- Hiver 2008-2009 : adoption par le Conseil communal ;
- Printemps 2009 : constitution de l'association porteuse du projet ;
- Printemps-été 2009 : contacts dans les quartiers et création des groupes de travail ;
- Automne 2009 : attribution des subsides du Fonds culturel des communautés étrangères ;
- Automne-Hiver 2009-2010 : préparation des projets et activités ;

⁶ Pour mémoire, la subvention annuelle à la Fête de Lausanne se montait à 55'000 francs, avec une garantie de déficit de 15'000 francs. Les problèmes financiers rencontrés par cette manifestation ont été pris en compte pour fixer le montant prévu ici.

⁷ *Fonds culturel pour les communautés étrangères : dispositions réglementaires adoptées par la Municipalité le 3 février 2005.*

- Mi-mai - Mi-septembre 2010 : première voyage de la Caravane interculturelle ;
- Automne 2010 : bilan de la première édition.

La première édition fera l'objet d'une évaluation particulièrement soignée, qui devra permettre à la Municipalité d'avoir des indications précises sur la viabilité de la manifestation dans sa forme nouvelle et sur les éventuels ajustements organisationnels. Le montant nécessaire (20'000 francs) sera porté en augmentation de la subvention pour la première fête.

6. Aspects financiers et conséquences sur l'effectif du personnel communal

Le présent préavis n'implique pas de dépenses d'investissements.

La subvention de la nouvelle manifestation sera portée au budget du Service du travail et de l'intégration, sous la rubrique 6400.365, pour un montant de 50'000 francs en 2009, de 250'000 francs en 2010, et ainsi de suite.

En 2010, et uniquement pour cette année, un montant additionnel de 20'000 francs est accordé pour l'évaluation de la première édition.

La subvention pour le fonds culturel des communautés étrangères émerge au même budget et ne subit pas de modification (30'000 francs par année).

Par ailleurs, le présent préavis n'a pas de conséquences sur l'effectif du personnel communal. Les forces disponibles au bureau des manifestations permettent d'assurer le suivi.

7. Développement durable et programme de législature 2006-2011

Dédiée à l'insertion et destinée à stimuler la cohésion sociale, la Caravane interculturelle s'inscrit de manière évidente dans les dimensions démocratiques et solidaires du développement durable. Son organisation repose par ailleurs sur une participation des habitants des quartiers, propre à les impliquer plus pleinement et à long terme dans la vie de la Cité.

Le programme de législature 2006-2011 prévoit par ailleurs de « développer la vie de quartier (...) par des animations ». Le présent préavis concrétise cette intention.

8. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité, vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,
Vu le préavis No 2009/4 de la Municipalité, du 21 janvier 2009 ;
Oùï le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire ;
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la création d'une nouvelle manifestation, en remplacement de la Fête de Lausanne : la Caravane interculturelle ;
2. d'accepter le principe d'une manifestation décentralisée, qui aura lieu tous les deux ans, la première fois en 2010 ;

3. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit spécial de fonctionnement pour l'exercice 2009 de 50'000 francs, montant à porter en augmentation de la rubrique 6400.365 du service du travail et de l'intégration, étant entendu qu'un montant de 250'000 francs sera prévu au budget 2010 sous cette même rubrique ;
4. d'accepter de porter au budget du Service du travail et de l'intégration (rubrique 6400.365 Subventions) pour l'année 2010 une somme de 20'000 francs destinée à l'évaluation de la première édition de la fête ;
5. d'accepter le principe d'une attribution biennale des prix du Fonds culturel des communautés étrangères, en lien avec la nouvelle manifestation.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire municipal :

Philippe Meystre

Annexe 1 :

liste des institutions, associations et personnes consultées à propos du projet de nouvelle fête.

Incidence sur le budget de 2009

Déficit prévu au budget de 2009		10'148'300.-
Nouveaux crédits votés	404'100.-	
Moins recettes	- 119'500.-	284'600.-
Nouveaux crédits demandés		190'380'000.-
Présent crédit	50'000.-	
Moins recettes	- 0.-	50'000.-
Déficit total présumé		<u>200'862'900.-</u>

a. Institutions :

- État de Vaud : M. Christian Raetz, coordinateur cantonal en matière d'intégration des étrangers et de prévention du racisme.
- Confédération : M. Prosper Dombele, collaborateur scientifique à la Commission fédérale des étrangers au Département Fédéral de Justice et Police.
- Centre socioculturel Pôle Sud : M. Fabio Cattaneo, animateur.
- FAREAS (aujourd'hui EVAM) : Mme Izabela Redmer, responsable de la section Lausanne de la Fondation vaudoise pour l'aide aux requérants d'asile et Mme Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication
- Appartenances : M. Michel Conti, animateur socioculturel de l'Espace –Hommes La Mozaik.
- Églises : Mme Brigitte Zilocchi, médiatrice Eglise-Réfugiés au Point d'Appui.

b. Villes organisant des manifestations interculturelles⁸ :

- Martigny : M. Mads Olesen, délégué aux affaires culturelles, au sujet de la manifestation « Journées des cinq continents ».
- Monthey : Mme Aude Joris, conseillère municipale et responsable de la fête « Journée de la diversité ».
- Neuchâtel : Mme Ingela Geith-Chauvière, coordinatrice de projet au Bureau du délégué des étrangers, au sujet de la manifestation « Neuchàtoi : hier, aujourd'hui, demain ».
- Genève : M. André Waldis, conseiller culturel et Mme Virginie Keller Lopez, conseillère culturelle au sujet de la manifestation « La ville est à vous »
- Bâle : Mme Julia Morais, chargée de mission en matière d'intégration au canton de Bâle-Campagne et présidente de la manifestation « Respektakel, das Fest der Kulturen ».
- Saint-Gall : M. Peter Tobler, chargé de mission en matière d'intégration à la ville de St-Gall et chef de projet de la manifestation interculturelle «Mitmachen & dabeisein, Begegnungstag ».
- Renens : Mme Michelle Dedelley, cheffe du service de la culture et responsable ès fonction de la Fête interculturelle.
- Ecublens : M. Éric Levrat, président de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers qui organise la manifestation interculturelle « Le monde se fête à Ecublens ».
- Chavannes-près-Renens : Mme Sandra Valiante, ancienne conseillère municipale et présidente de la Commission consultative suisses-étrangers qui organise la manifestation interculturelle « d'une rive à l'autre ».
- Vevey : M. Jean-Pierre Boillat, président de l'Association pour une Fête multiculturelle.
- Aigle : M. Serge Paccaud, Diacre régional de l'Église protestante réformée et coordinateur général de la « Fête des couleurs »
- Nyon : M. Migjen Kajtazi, mandaté par la Commission fédérale des étrangers et chargé par le Centre social protestant de promouvoir les questions d'intégration pour la région de La Côte. Membre du comité d'organisation de la manifestation la fête « L'Interculturelle » de Nyon ».

c. Associations et sociétés locales ayant participé à la Fête de Lausanne

- L'Appart, société locale
- Les enfants sous-gare, société locale
- Fuego y Alegria, Association/ École de Flamenco
- Colombia Viva, Colombie
- Bolivia Andina, Bolivie
- Association des Équatoriens et amis de l'Équateur

⁸ Voir annexes

-
- Association des ressortissants et sympathisants du Sénégal en Suisse
 - Urbaine Culture, Congo
 - Unidos de Lausanne, Brésil
 - O Lusitano, Portugal
 - Le Créole, Antilles
 - Lautaro, Chili
 - Association culturelle Kassai, Zaïre / Congo
 - ACA Ilirët, Kosovë
- d. Associations n'ayant pas participé à la Fête de Lausanne
- Association des Jeunes Éléphants de Suisse, Côte d'Ivoire
 - Association Culturelles des Femmes Rwandaises
 - Presencia Latino americana, Amérique Latine
 - Crear.ar, Argentine
 - évidence cultural gallega, Espagne
 - Colonia Libera Italiana, Italie
 - Fédération des Associations Portugaises de Suisse
 - Association des Étudiants Albanais de l'Université de Lausanne
 - Association des travailleurs et culturelle du Kurdistan
 - Association des Turcs de Lausanne
 - Tamilar Illam, Sri Lanka
 - Orient Occident, association transnationale